



Certification délivrée
par certif'pro



Certification CléA

Certif'pro



Vous n'avez pas de diplôme mais vous avez des connaissances de base ? Vous avez de l'expérience et vous savez travailler ? Soyez acteur de votre vie professionnelle et donnez de la valeur à votre expertise et vos compétences avec le certificat CléA.

Le CLÉA est la première certification interprofessionnelle à destination des salariés et demandeurs d'emploi peu qualifiés ou non diplômés. Reconnue partout en France et dans les entreprises de tous les secteurs, la certification professionnelle CléA vous permet de :

- Valoriser vos compétences acquises auprès de vos employeurs et recruteurs
- Acquérir de nouvelles compétences le cas échéant
- Avancer dans votre parcours professionnel

Ces connaissances et compétences sont également utiles à la vie sociale, civique et culturelle de l'individu. CléA fait l'objet d'une certification recensée à l'inventaire et est éligible à l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, dont le compte personnel de formation (CPF).



Les dispositions présentes dans le socle de connaissances et de compétences professionnelles sont les suivantes :

1. Savoir communiquer en français
2. Savoir utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. Savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. Être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
5. Travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
6. Avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. Savoir maîtriser les gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales